

Le service social pour les immigré·e·s – La Fraternité, le service juridique et la responsable de l'action sociale du CSP Vaud proposent, dans le cadre de leurs *Formations en droit suisse des étrangers* sur la Loi Fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) en lien avec la Loi sur l'asile (LAsi) et les Accords sur la libre circulation des personnes (ALCP)

Prestations sociales et conséquences sur le permis de séjour

Module C

Mardi 15 mars 2022
9h -12h et 13h30 -16h

Certificat covid obligatoire, suivant les consignes sanitaires du Conseil fédéral

Lieu : Salle de la Fraternité, Place Arlaud 2 à Lausanne

Public-cible

Les professionnel·le·s **qui ont suivi le module A ou qui ont des connaissances de base en droit des étrangers.**

Objectifs

Présenter les différents régimes d'aide sociale existant et préciser quel accès est garanti en fonction des différents statuts de séjour. Il sera aussi traité des conséquences sur lesdits statuts d'une dépendance aux différents régimes d'aide sociale.

Prix et support de cours

CH 200.- par personne, support de cours format numérique inclus. Le code d'accès aux documents sera envoyé avec la confirmation définitive quelques jours avant le cours.

CH 30.- supplémentaire pour commander, lors de l'inscription, un support format papier. Il sera fourni dans un classeur au début du cours.

Le support de cours est indispensable lors de la journée, merci de l'avoir avec vous.

Délai d'inscription : 1^{er} février 2022

PROGRAMME

- I. Introduction générale**
par Magalie Gafner, juriste au service juridique
- II. Le minimum vital à géométrie variable**
par Caroline Regamey, sociologue, responsable de l'action sociale.
- III. Les différents régimes d'aide sociale selon le type d'autorisation et les conséquences sur le droit au séjour familial selon les accords sur la libre circulation des personnes (ALCP)**
par Magalie Gafner, juriste au service juridique.
- IV. Atelier : les différents régimes d'aide sociale selon le type d'autorisation et les conséquences sur le droit au séjour familial selon la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI)**
Discussions et échanges autour de situations concrètes
Animation par des travailleuses sociales et travailleurs sociaux au Service social pour les immigré·e·s - La Fraternité.